



## Participez au concours Arbre de l'Année 2025

09/07/2025

**PROLONGATION****Dépôt des candidatures jusqu'au 31 août 2025**

Le concours national L'Arbre de l'Année est officiellement ouvert ! Organisé depuis 2011 par le magazine Terre Sauvage et l'Office national des forêts en partenariat avec l'association A.R.B.R.E.S, cet événement emblématique met à l'honneur les arbres porteurs d'histoire, de lien social et de patrimoine naturel.

**lauréat 2024**OFFICIELLE  
DU CONCOURS L'ARBRE DE L'ANNEE  
**Le chêne de  
Saint-Maurice****lauréat 2024**OFFICIELLE  
DU CONCOURS L'ARBRE DE L'ANNEE  
**Le chêne de l'ancien  
château**

### Un concours citoyen pour célébrer les arbres

Plus qu'un simple concours, *L'Arbre de l'Année* valorise la relation entre l'humain et l'arbre. Chaque candidature est une rencontre avec un arbre porteur d'histoire, de mémoire, d'émotion ou de mobilisation collective. Le concours vise à sensibiliser le grand public à la richesse du patrimoine arboré sur notre territoire.

**Qui peut participer ? Le concours est ouvert à tous types de porteurs de projets** : particuliers, établissements scolaires, collectivités, associations...

**Date limite des candidatures** : 31 Août 2025 - Dépôt des candidatures : [arbredelannee.com/depot-de-candidature](http://arbredelannee.com/depot-de-candidature)

### Ce que gagne le lauréat :

- L'inscription de son arbre parmi les Arbres Remarquables de France par l'association A.R.B.R.E.S
- Une large mise en lumière médiatique
- Le prix du public offrira au lauréat la chance de représenter la France au concours Tree of the Year – Europe.

N'hésitez pas à nous contacter pour des photos, des interviews ou toute autre demande d'information

Contact presse : Pauline Cecotti : [p.cecotti@terresauvage-media.com](mailto:p.cecotti@terresauvage-media.com) – Tel : 07 43 45 78 29